



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 13 mars 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 7 mars 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaients présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHY, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

Avaients donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BIANCAMARIA à M. le maire ; Mme JEANNE à M. PUGLIESI ; Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI ; M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT.

Etaients absents :

M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	37
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 13 mars 2017

Délibération N°2017/57

Ajacciu invita a Balagna
Du Vendredi 24 au Dimanche 26 mars 2017

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

En tant que capitale régionale, Ajaccio a décidé de mettre à l'honneur ses voisins les plus proches. Le but de cette manifestation est de rendre hommage aux micros régions qui composent la Corse et de faire découvrir leur grande richesse.

Après la première édition de l'évènement *Aiacciu invita Sartè*, qui fut un succès public, la ville d'Ajaccio a souhaité mettre à l'honneur une autre micro-région pour l'année 2017 : la Balagne. Pendant 3 jours, du 24 au 26 mars à l'espace Diamant, la ville d'Ajaccio vous propose de découvrir la Balagne, terre riche d'un patrimoine tant historique que culturel, qui a su préserver tout son charme et ses traditions.

En plus des groupes de Musique, l'espace Diamant accueillera une conférence et une exposition. Le concert du groupe *A filetta et Fadia Tom El-Hage* est une programmation ville. (Contrat de cession et billetterie Espace Diamant)

Les concerts de *Tao-BY* et du groupe *Alba* sont des co-réalisations avec une billetterie organisée par les artistes eux-mêmes La ville prendra en charge leurs hébergements et les repas du soir du concert.

Le programme de cette manifestation est joint en annexe.

Considérant l'intérêt pour la Ville d'Ajaccio d'organiser *Aiacciu Invita A Balagna* en Mars 2017.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver l'organisation d'Ajaccio *Invita A Balagna* en Mars prochain

D'autoriser le Maire à signer tous documents (conventions, bons de commande...) relatifs à ce projet,

De dire que les crédits correspondants à cette action sont inscrits dans les documents budgétaires de la ville, Exercice 2017, Chapitre 011, fonction 33, article 6232.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de M. Christophe Mondoloni, conseiller municipal délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 10 mars 2017 ;

APPROUVE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

L'organisation d'*Aiacciu Invita A Balagna* en Mars 2017.

AUTORISE LE MAIRE

À signer tous documents (conventions, bons de commande...) relatifs à ce projet

DIT

Que les crédits correspondants à cette action sont inscrits dans les documents budgétaires de la ville Exercice 2017, Chapitre 011, fonction 33, article 6232.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME
LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI



The seal of the Mairie d'Ajaccio is circular, featuring a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'MAIRIE D'AJACCIO' and '2000 AJACCIO'.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20170313-2017_57-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2017
Publication : 17/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

